



**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR
L'EQUIPEMENT RURAL**

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 ☎ 05.49.91.62.66

**COMITE SYNDICAL
du 25 MARS 2015**

« ASSEMBLEE GENERALE »

PROCES-VERBAL de la SEANCE

Date de convocation : 18 MARS 2015	Nombre de délégués en exercice : 227
Date d'affichage : 2 AVRIL 2015	Nombre de présents : 136
Secrétaire de séance : Roland COMBEAUD	Nombre de pouvoirs : 9
Secrétaire auxiliaire : Nathalie DURAND	Nombre de votants : 145

Le VINGT CINQ MARS de l'an deux mille quinze, l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, s'est réunie en session ordinaire « Salle du CAR » à Montmorillon, sous la Présidence de Monsieur Yves BOULOUX.

⇒ Etaient présents :

BOULOUX Y. – **Président** : COLIN E – PORCHET B- TREMBLAIS D – **Vice-présidents**—BARBOTTIN A – BARRUSSEAU JP – BATLLE JM – BAUDON JC – BIZAGUET M – BIZARD J – BLANCHARD B – BLANCHETON E – BLOTTIN Y – BOCK F – BODIN G – BOSSEBOEUF G – BOUCHET R – BRAJARD R – BREGEON P – BRILHAC MC – BRUGIER-THOREAU A – CAILLAUD M – CERISIER J – CHARRIER P – CHARRON M – CHATELLIER B – CHAUVET O – CHEBASSIER J – CHEDOZEAU M - CHEVAIS C – CIVIDINI L – CLEUET N – COCQUEMAS A – COLAS J – COMBEAUD R – CONDAC O – CORDEAU JF- COURTIOUX JC – DAVIAUD C – DAZAS J - DE TRISTAN J – DU DOIGNON M – DUPUIS P – DUTHEIL D – EMERY G – FOUCHER C – FROMENTEAU M – FRUCHON J – GABARD JP – GAILDRAT JC – GALLET R – GARGOUIL Y – GARNIER D – GATEFF S – GIRARD K – GRANDIN R – GRANDVAL B – GRANGEON J – GRATEAU S- GRAVELAS JM – GRAVELEAU C – GREMILLON JM – GRIMAUD M – GUIGNARD A – GUILLON A – GUILLON J – GUILLLOT A – GUYOT M – HERAULT G – IRIBARREN JF - JARRY F – JASPART H – JEAN G – JEAUD G – JUSTICE M – KESTEMAN I – LAMY J – LANTRES P – LAURENCIER Y – LEBEAU B - LEBRAUD J – MAGNON M – MARCHAND P - MARTIN P - MASSONNET L – MAUDUIT J – MAUPETIT P – MAYTRAUD D – MELON JP- MESMIN T – MILCENT G – MINOT P – MONDON A – MOREAU P – MORISSET R – MOULIN D – NADEAU E – NOIRAUT H – OUISTE JR – OUVRARD P - PACREAU J – PAYEN JY – PELLETAN J – PEYRAT A – PINGAULT G – PORCHERON C- PORTE M – PRIOU P – PROUST J – PROVOST JP – PUAUD E – RAFFIN A – RANGER H – RENAUD R- ROBIN S – ROBIN X – ROCHER JC – ROUSSE JM – ROUSSEAU MC – ROY F – ROYER P – SAUVION JG – SAVIN A – SERVAT F – SOUBRY S – SOUCHE G – SOUILLE J – SUZE C – TARTARIN Y – TEXIER P- THIMONIER D – TORTISSIER J – TRINQUARD B – VERGEAU M – VIOLETTE JF – ZERR B- . **Membres du Comité.**

⇒ Etaient représentés :

Pouvoirs de ARNOUX S à TREMBLAIS D – de AUDOUX JJ à CHARRIER P – de BERNARD B à PORCHET B – de BLANCHARD J à COLIN E – de DE MAUDUIT de PLESSIS G à BOULOUX Y – de JEANVOINE F à PACREAU J – de LAGARDE P à PROVOST JP – de NIVARD F à COURTIOUX JC – de TREMOUILHE M à PRIOU P.

⇒ Etaient excusés :

MARIGNAN C – **Vice –Présidente** – BARDEAU C - BEAU J – BERTHELLEMY JJ - BERTHOME MA – BIARDEAU D – BIGOT P – BOUE A – BOUILLAULT G –BRACHET JH –BRUNEAU C – BUJON M – CABARET F - CARDIN J – CHARTRAIN MC – COLIN H –COLIN M –DENIMAL F – DULAC L – ENON I – FAROUX JM –FERRAND J – FOURNIER J - FRUGIER N – GAILLARD A – GIGUET C - GLAIN JM – GRIGNON L – GROLLIER LM – GUITTET P - JARRASSIER M – JESBERGER G –JOLAS-COLLIN S – KLEINER V – LATU R – LIBERA JC –MAGNIN B – MARTIN B - MARTIN N – MAUTRE MC - MEYER B- MINAULT C - MULTEAU G - PICARD C – PIQUET M – RAPAUD R - ROY V – SAUMONNEAU M – TAVILIEN M – TRAUMAT E – VAUZELLE F – VILLETTE P - **Membres du Comité.**

⇒ Assistaient également à la séance :

LATOUR M – Receveur du Syndicat

BENOT J - BICHON AM - DE CHALAIN C – FOREST E – NOEL J – **Délégués suppléants** et Mme GUEDEAU – Cne de Leignes sur Fontaine. AITYAHIA P - AUDOUARD K. – BEAUCHESNE T - CARAMIGEAS C - CHANTEMARGUE C - DURAND N - GABARD N – GARCIA E - HOUDBERT S – LENZEELE C - MADEJ JL - PICARD M – PLISSON I - RADET TALIGOT C - RENAULT G - ROUZIERE I - SAZARIN J - SIRONNEAU F - **Personnels du Syndicat :**

✓ N°C20150325_051 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE, APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE ET EXPOSE DES DECISIONS PRISES EN VERTU D'UNE DELEGATION DU COMITE

Le Président constate que les conditions du quorum sont remplies et aborde les questions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale.

Monsieur Roland COMBEAUD est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du comité retraçant la séance du 4 Décembre 2014 est adopté sans réserves.

Le Président rappelle l'ordre du jour, composé des points suivants :

- *Examen du Compte de Gestion 2014 ;*
- *Adoption du Compte Administratif 2014 & affectation des résultats ;*
- *Vote du Projet de Budget 2015 ;*
- *Modification de la liste des membres du Syndicat suite aux différentes fusions et dissolutions ;*
- *Remplacement d'un membre du bureau syndical*
- *Remplacement d'un délégué au sein de la Commission des finances ;*
- *Remplacement d'un membre de la Commission d'appel d'offres ;*
- *Remplacement d'un délégué suppléant au sein de Vienne SERVICES ;*
- *Modification du tableau des effectifs ;*
- *Questions diverses*
 - *Information relative aux procédures de retrait*
 - *Informations relatives au Service de gestion des déchets.*

Le Président rend compte des décisions prises par lui-même et le Bureau Syndical en vertu d'une délégation du Comité (annexe).

Par ailleurs, la liste des marchés conclus en 2014 est jointe en annexe.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_052 : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET GENERAL

⇒ Délibération :

Il est demandé au Receveur du Syndicat de présenter le Compte de Gestion 2014 du Budget Général. Ce dernier doit reprendre dans ses écritures les résultats de l'exercice précédent, le montant de tous les titres de recette émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Le Compte de Gestion doit être semblable en tout point au Compte Administratif.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- *D'approuver le Compte de Gestion 2014 tel que présenté :*

- EXECUTION du BUDGET -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE d'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	437 812,87 €	452 736,31 €	14 923,44 €
	Section d'investissement	21 850,62 €	12 927,18 €	-8 923,44 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	17 734,94 €		
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	6 000,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	6 000,00 €	0,00 €	
				SOLDE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	437 812,87 €	452 736,31 €	14 923,44 €
	Section d'investissement	45 585,56 €	12 927,18 €	-32 658,38 €
	TOTAL CUMULE	483 398,43 €	465 663,49 €	-17 734,94 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_053 : EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET GENERAL ET AFFECTATION DES RESULTATS

⇒ Délibération :

Monsieur Bernard PORCHET, élu Président de séance, rappelle que le Compte Administratif du Budget Général du Syndicat est présenté selon la Nomenclature Comptable M14. Il fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe.

Il doit être identique au Compte de Gestion et doit mentionner les résultats repris de l'exercice précédent. Il doit préciser également les restes à réaliser dont un état doit y être joint.

Conformément au C.G.C.T. et au règlement intérieur des Assemblées, le Comité Syndical doit élire un nouveau Président de séance. Toutefois, le Président du Syndicat peut assister aux débats, sans prendre part aux votes.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

• **D'adopter le Compte Administratif 2014 du Budget Général.**

✓ **Fonctionnement :**

Un résultat d'exercice 2014 de	14 923.44 €
Un report de l'exercice N-1	0.00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	14 923 .44 €

✓ **Investissement :**

Un déficit d'investissement pour l'exercice 2014 de	- 8 923.44 €
- Un report de l'exercice N-1	- 17 734.94 €
- Soit un solde d'exécution de	- 26 658.38 €
Un besoin de financement des RAR de	6 000.00 €
Soit un déficit d'investissement cumulé	- 32 658.38 €

• **D'affecter les résultats cumulés comme suit :**

- Résultat de fonctionnement reporté (002)	0.00 €
- Excédents de fonctionnement capitalisé (1068)	14 923.44 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement (001)	- 26 658.38 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ **N°C20150325_054: BUDGET GENERAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

⇒ **Délibération :**

Après avoir entendu le rapport de présentation du budget joint en annexe exposé par Ernest COLIN, Vice-Président du Syndicat.

LE COMITE DECIDE D'ADOPTER, A L'UNANIMITE, LE BUDGET GENERAL TEL QUE DETAILLE EN ANNEXE :

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	503 194,94 €	503 194,94 €
R E P O R T S	002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
Total de la section de fonctionnement		503 194,94 €	503 194,94 €

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	14 860,00 €	32 594,94 €
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent	6 000,00 €	- €
	solde d'exécution de la sect d'investissement reporté	26 658,38 €	
	Excedent de fonctionnement capitalisé 1068		14 923,44 €
Total de la section d'investissement		47 518,38 €	47 518,38 €
TOTAL du BUDGET		550 713,32 €	550 713,32 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_055 : MODIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT

⇒ Délibération :

Le Président présente le rapport suivant :

La Réforme des Collectivités Territoriales et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal de la Vienne ont entraîné la dissolution ou la fusion d'un certain nombre de membres du SIMER. Il conviendrait donc, à la demande de Préfecture de la Vienne, d'acter la liste des membres jointe en annexe.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE :

▪ **Constata la dissolution :**

- *du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Charente ;*
- *du Syndicat Mixte des Travaux Communaux ;*
- *du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Canton de St Savin ;*
- *du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de l'Envigne ;*
- *du Syndicat Intercommunal pour l'Eau et l'Assainissement des Vallées du Sud.*

▪ **Constata la fusion :**

- *des CC de Vonne et Clain et de la Région de la Villedieu du Clain ;*
- *des CC des Pays Charlois et du Civraisien ;*
- *du Syndicat agricole des bassins de la Brame, du Salleron et de l'Asse et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe ;*
- *du Syndicat Dives et Marais et Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Trois Vallées ;*

- des Syndicats Intercommunaux d'alimentation en eau potable Gençay, Leignes sur Fontaine, Lussac les Châteaux, Nalliers la Bussière, Romagne, St Julien l'Ars, St Savin, du Syndicat Intercommunal de la Gartempe en eau et du SIVEER ;
- du Syndicat de regroupement Intercommunal pour la valorisation et l'entretien de la Vienne, du Syndicat Intercommunal opérationnel d'aménagement de la Vallée de l'Ozon et du Syndicat intercommunal des Vallées de la Dive et du Rin.

▪ **Approuve l'adhésion par substitution :**

- de la CC des Vallées du Clain ;
- de la CC des Pays Civraisien et Charlois ;
- du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents ;
- du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Vallée de la Dive ;
- du Syndicat Rivière Vienne et Affluents ;
- du Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de la Vienne.

Dit que Le nombre de membres est ainsi porté à 195 :

COMMUNES	165
COMMUNAUTES de COMMUNES	12
SYNDICATS	10
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	4
ASSOCIATIONS FONCIERES	3
CONSEIL GENERAL de la VIENNE	1
TOTAL MEMBRES	195

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ **N°C20150325_056 : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL**

⇒ **Délibération :**

Monsieur Jean-Bernard PILLOT, Conseiller Municipal de JARDRES et représentant de la Communauté de Communes du Pays Chauvinois au sein du Bureau Syndical est démissionnaire du Conseil Municipal de JARDRES depuis le 17 Novembre 2014.

Pour le remplacer, la Communauté de Communes du Pays Chauvinois propose la candidature de Monsieur Claude FOUCHER (Maire de Sainte-Radegonde). En effet, il faut rappeler que le Bureau Syndical est composé :

- du Président et des 4 Vice-Présidents ;
- 17 délégués cantonaux ;
- 6 délégués représentants les Communautés de Communes qui ont transféré « la compétence collecte et/ou traitement des déchets ».

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE ELIT MONSIEUR CLAUDE FOUCHER COMME MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_057 : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE AU SEIN DE LA COMMISSION DES FINANCES

⇒ Délibération :

Il conviendrait de remplacer Monsieur Jean-Bernard PILLOT qui était également membre de la Commission des Finances du Syndicat. Cette dernière est en charge de la préparation du Débat d'Orientation Budgétaire, de l'examen du Compte Administratif et du Budget. Elle est également conduite à débattre de l'évolution de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) et des autres prix et tarifs mis en œuvre par le Syndicat.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DESIGNE MONSIEUR RENE GRANDIN COMME MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_058 : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

⇒ Délibération :

Monsieur Bernard MADY, délégué du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de Leignes sur Fontaine, était membre titulaire de la Commission d'Appel d'offres du SIMER depuis son élection le 28 mai 2014.

Or, depuis le 1^{er} Janvier 2015 et la constitution du Syndicat Départemental de l'eau et de l'assainissement de la Vienne (SIVEER), Monsieur MADY a perdu son mandat et doit être remplacé au sein de cette Commission. Pour mémoire, celle-ci attribue les marchés publics de travaux, de fournitures et de services passés selon une procédure formalisée.

APRES EN AVOIR DELIBERE LE COMITE, A L'UNANIMITE, ELIT MADAME MARYVONNE TAVILIEN, COMME MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, ET MONSIEUR CLAUDE DAVIAUD COMME MEMBRE SUPPLEANT.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_059 : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT VIENNE SERVICES

⇒ Délibération :

Considérant que Monsieur Bernard MADY a été élu le 28 Mai 2014, délégué suppléant au sein de VIENNE SERVICES. Il conviendrait donc de désigner un nouveau délégué suppléant pour remplir ces fonctions en raison de la fusion du Syndicat d'eau de Leignes sur Fontaine.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE ELIT MONSIEUR BERNARD PORCHET COMME DELEGUE SUPPLEANT AU SEIN DU SYNDICAT VIENNE SERVICES

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_060 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

⇒ Délibération :

Ernest COLIN, Vice-Président, indique qu'il appartient au Comité de décider de la modification du tableau des effectifs du Syndicat.

Afin de procéder au remplacement de la chargée de communication, il est proposé, la création de postes suivants :

- *attaché territorial statutaire ;*
- *rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe statutaire ;*
- *rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe statutaire ;*
- *rédacteur territorial statutaire ;*
- *rédacteur territorial non titulaire.*

Selon les candidatures et le choix du recrutement, les postes non pourvus seront supprimés lors du prochain vote du tableau des effectifs.

Aucune autre modification n'est demandée, tous les autres mouvements enregistrés sont liés à des remplacements poste pour poste et ne nécessitent pas d'autres créations.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE LE COMITE DECIDE

- *D'accepter les mouvements proposés ci-dessus notamment la création des emplois concernant le remplacement de la chargée de communication ;*
- *D'approuver le tableau des effectifs 2015 tel que joint en annexe.*

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

1 / Conditions de retrait du Syndicat :

Le Président a souhaité évoquer le dossier des conditions de retrait et notamment suite à sa dernière rencontre avec les services de la Préfecture. Il indique que le Secrétaire Général de la Préfecture, sans remettre en cause les modalités de calcul actées par le Comité, juge toutefois les conditions élevées et propose de constituer l'indemnisation de retrait sous forme d'une provision étalée sur 5 années.

Il ajoute que si cette proposition semble intéressante, elle mérite cependant d'être approfondie pour déterminer notamment quel sera l'élément déclencheur qui entraînera le versement réel de l'indemnité.

Il fait part ensuite au Comité de son souhait de trouver des conditions équitables pour l'ensemble des parties et précise qu'une rencontre aura lieu sur ce thème dans les prochaines semaines avec les représentants de la Préfecture et de la Trésorerie Générale.

⇒ **Débats / observations :**

Madame SAVIN demande la révision des modalités de calcul basées sur la population en citant l'exemple de sa Commune qui a adhéré au Syndicat en 1958 avec une population de 800 habitants, alors qu'à ce jour elle en compte plus de 1 700.

Le Président répond qu'il lui semble difficile de revenir sur les modalités déjà entérinées par le Comité.

2 / Présentation des principaux points de bilan et de projet du service de gestion des déchets :

Une présentation du bilan 2014 et des perspectives pour 2015 du service de gestion des déchets est effectuée par les responsables du pôle. Sont abordés les points suivants :

- les résultats financiers de l'année 2014
- les grandes lignes du budget 2015
- les indicateurs techniques (tonnages collectés, ratios par habitants...) et les réalisations 2014
- le bilan de la redevance 2014 et les perspectives du service pour 2015
- les actions de communication réalisées et celles à venir.

⇒ **Débats / observations :**

Monsieur TABUTEAU souhaite obtenir des informations concernant le Règlement de collecte proposé par le Syndicat et notamment en termes de responsabilités en cas d'accident.

Le Président affirme que le Maire de la Commune ne pourrait être tenu responsable si un accident viendrait à intervenir lors de la collecte, mais que ce dernier en application de ses pouvoirs de police spéciale en la matière, fixés par le CGCT, doit réglementer les modalités de collecte des déchets sur son territoire.

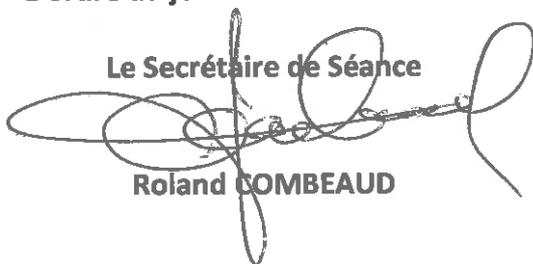
Monsieur TABUTEAU indique qu'il veut avoir la certitude de ne pas être tenu responsable des incidents de collecte.

Le Député, Monsieur CLEMENT rejoint les propos du Président et rappelle que ce dispositif réglementaire existe depuis toujours et que le Maire de la Commune est la seule autorité compétente pour adopter le règlement de collecte.

Le Président insiste sur le fait que le Maire n'est pas responsable de la bonne marche du service et des incidents éventuels liés à la collecte.

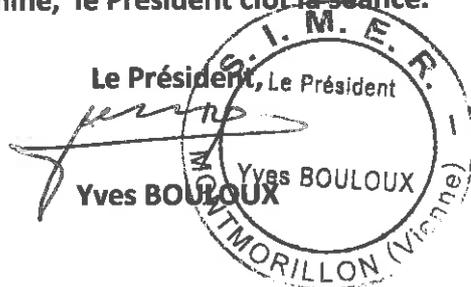
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant terminé, le Président clôt la séance.

Le Secrétaire de Séance

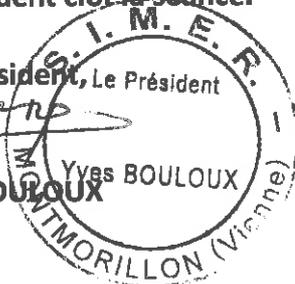


Roland COMBEAUD

Le Président, Le Président



Yves BOULOUX





ANNEXES

**Au procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale
du 25 Mars 2015**

DECISIONS prises par le PRESIDENT en vertu des attributions déléguées par le Comité Syndical

*(sur le fondement de la délibération du COMITE SYNDICAL du 28 Mai 2014
fixant les délégations d'attributions au Président)*

Décisions prises du 26 NOVEMBRE 2014 au 9 MARS 2015

➔ ANNEE 2014 :

- Décision n°2014-18 portant reconduction pour une période de 12 mois, à la SAS FRANS BONHOMME (37302 JOUE-LES-TOURS), du marché n°2013-104 : « Fournitures en plastique pour réseaux et géotextile/ Lot n°1 : tubes et dispositifs de raccordement en plastique » (Marché à prix unitaires).
- Décision n°2014-19 portant reconduction pour une période de 12 mois, à la SAS FRANS BONHOMME (37302 JOUE-LES-TOURS), du marché n°2013-104 : « Fournitures en plastique pour réseaux et géotextile/ Lot n°2 : géotextile » (Marché à prix unitaires).
- Décision n°2014-20 portant reconduction pour une période de 12 mois, à SARRE et MOSELLE SA (57401 SARREBOURG), du marché n°2011-303 : « Souscription des contrats d'assurance du Syndicat/ Lot n°4 : assurances de la protection juridique du SIMER ».
- Décision n°2014-21 portant reconduction pour une période de 12 mois, à SARRE et MOSELLE SA (57401 SARREBOURG), du marché n°2011-303 : « Souscription des contrats d'assurance du Syndicat/ Lot n°5 : assurances de la protection fonctionnelle des agents et des élus ».
- Décision n°2014-22 portant reconduction pour une période de 12 mois, à APRIL Entreprises et collectivités (68000 COLMAR), du marché n°2011-303 : « Souscription des contrats d'assurance du Syndicat/ Lot n°6 : assurances des prestations statutaires personnel ».
- Décision n°2014-23 portant reconduction pour une période de 12 mois, à SMACL Assurances (79000 NIORT), du marché n°2011-303 : « Souscription des contrats d'assurance du Syndicat/ Lot n°1 : assurances des dommages aux biens et des risques annexes ».
- Décision n°2014-24 portant reconduction pour une période de 12 mois, à MMA - Cabinet Wilfried PERRIN (86500 MONTMORILLON), du marché n°2011-303 : « Souscription des contrats d'assurance du Syndicat/ Lot n°2 : assurances des responsabilités et des risques annexes ».
- Décision n°2014-25 portant reconduction pour une période de 12 mois, à la Compagnie GROUPAMA Centre-Atlantique (79000 NIORT), du marché n°2013-302 : « Assurances des véhicules à moteur et risques annexes » (Marché à prix unitaires).
- Décision n°2014-26 portant attribution à la SARL HEBRAS BATIMENT (86500 SAULGE) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°1 : Gros œuvre/Démolition (Montant de 39 296.66 € HT pour l'offre de base et 2100 € HT pour l'option 1).

- Décision n°2014-27 portant attribution à la SARL ABAUX (86290 LA TRIMOUILLE) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°2 : Menuiseries extérieures (Montant de 8250 € HT).
- Décision n°2014-28 portant attribution à la EURL MORILLON (86240 LIGUGE) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°3 : Menuiseries intérieures (Montant de 15988.59 € HT).
- Décision n°2014-29 portant attribution à la SARL DELHOUME (86240 LIGUGE) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°4 : Ouvrages en plaques de plâtre/Plafonds (Montant de 22480.67 € HT).
- Décision n°2014-30 portant attribution à la SARL Les Ateliers RAMBAULT (86110 VARENNES) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°5 : Serrurerie (Montant de 12760 € HT).
- Décision n°2014-31 portant attribution au Groupe VINET SAS (86000 POITIERS) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°6 : Carrelages/ Faïences (Montant de 14300 € HT).
- Décision n°2014-32 portant attribution aux ETS BOUCHET Frères (86580 BIARD) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°7 : Peintures (Montant de 4000 € HT).
- Décision n°2014-33 portant attribution à la SARL CORNET (86340 FLEURE) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°8 : Plomberie Sanitaires (Montant de 26000 € HT).
- Décision n°2014-34 portant attribution à la SAS LUMELEC (86320 MAZEROLLES) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°9 : Electricité (Montant de 12553.22 € HT).
- Décision n°2014-35 portant attribution à la SAS BOUTINEAU (86440 MIGNE-AUXANCES) du marché n°2014-211 relatif à la transformation et réhabilitation d'un bâtiment existant en vestiaire pour les agents du SIMER à SILLARS/ Lot n°10 : Chauffage/Ventilation (Montant de 16500.02 € HT).
- Décision n°2014-36 portant attribution à la SAS BERNIS TRUCKS (86000 POITIERS) du marché n°2014-336 relatif à l'acquisition de véhicules neufs de moins de 3.5 tonnes/ Lot n°1 : 2 véhicules type « fourgon » (Montant de 49000 € HT).
- Décision n°2014-37 portant attribution à la SAS BERNIS TRUCKS (86000 POITIERS) du marché n°2014-336 relatif à l'acquisition de véhicules neufs de moins de 3.5 tonnes/ Lot n°2 : 1 châssis-cabine double avec roues arrière jumelées de 3.5 T de PTAC (Montant de 25300 € HT).
- Décision n°2014-38 portant attribution à la SAS HARMAND ET FILS (16230 MAINE DE BOIXE) du marché n°2014-336 relatif à l'acquisition de véhicules neufs de moins de 3.5 tonnes/ Lot n°3 : 1 benne basculante (Montant de 4800 € HT).
- Décision n°2014-39 portant attribution aux l'ETS GEORGET (86100 CHATELLERAULT) du marché n°2014-336 relatif à l'acquisition de véhicules neufs de moins de 3.5 tonnes/ Lot n°4 : véhicule léger type « multispace » (Montant de 12482.75 € HT).

Décision n°2014-40 portant attribution à la SARL VALOR LISE (86800 SEVRES-ANXAUMONT) du marché 2014-209 relatif à la valorisation des déchets verts et organiques du territoire des CC de la Région de Couhé et des Pays Civraisien et Charlois (Marché à prix unitaires).

➔ **ANNEE 2015 :**

Décision n°2015-01 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SAS TARTARIN (86310 SAINT-GERMAIN), du marché 2012-104 « Achats de produits en béton et fonte pour ouvrages de voirie / Lot 1 : Fournitures en béton préfabriqués » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-02 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SAS PUM PLASTIQUES (51684 REIMS), du marché 2012-104 « Achats de produits en béton et fonte pour ouvrages de voirie / Lot 2 : Fournitures en fonte » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-03 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SAS IRIBARREN BETON (86350 USSON-DU-POITOU), du marché 2013-106 « Achats de matériaux de carrières / Lot 1 : matériaux alluvionnaires » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-04 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SAS CARRIERES IRIBARREN (86350 USSON-DU-POITOU), du marché 2013-106 « Achats de matériaux de carrières / Lot 2 : Graves non traitées » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-05 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SAS CARRIERES IRIBARREN (86350 USSON-DU-POITOU), du marché 2013-106 « Achats de matériaux de carrières / Lot 3 : gravillons » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-06 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SA PLASTIQUES et TISSAGES de LUNERAY (76860 OUVILLE LA RIVIERE), du marché 2013-209 « Achats de sacs pour la collecte des déchets ménagers / Lot 1 : sacs plastiques pour la collecte des déchets ménagers » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-07 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la société ICS Environnement (16400 LA COURONNE), du marché 2013-209 « Achats de sacs pour la collecte des déchets ménagers / Lot 2 : housses biodégradables » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-08 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec la SA Yves COUGNAUD (85035 LA ROCHE SUR YON), du marché 2013-210 « Fourniture, livraison et installation de bâtiments modulaires préfabriqués pour les déchèteries » (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-09 portant attribution à la SAS COGEPRINT (41033 BLOIS) du marché 2014-213 relatif à la prestation d'édition, de mise sous pli et d'envoi des factures relatives à la redevance des ordures ménagères (Marché à prix unitaires).

Décision n°2015-10 portant attribution à la SARL VIANO BTP (36700 CHATILLON SUR INDRE) du marché 2014-214 relatif à la construction d'un hangar pour stockage de bois/ Lot 1 : maçonnerie-terrassements-béton armé (19 540 € HT).

Décision n°2015-11 portant attribution à la SAS BARCONNIERE (24300 NONTRON) du marché 2014-214 relatif à la construction d'un hangar pour stockage de bois/ Lot 2 : Charpente-Couverture (148 700 € H.T).

Décision n°2015-12 portant reconduction pour une période de 12 mois, avec l'ADECL (86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX), de la convention de partenariat pour le dépôt de déchets issus de l'activité de dépôt-vente en déchèterie de Lussac-les-Châteaux.

DECISIONS prises par le BUREAU
en vertu des attributions déléguées par le Comité Syndical
*(sur le fondement de la délibération du COMITE SYNDICAL du 28 Mai 2014
fixant les délégations d'attributions au Bureau)*

Séance du 21 NOVEMBRE 2014 :

✓ **Convention d'adhésion au Syndicat VIENNE SERVICES :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *de l'adhésion au Syndicat Vienne Services ;*
- *de retenir les services liés à la « gestion du parc informatique » et à la « gestion des usages et assistance aux logiciels »*
- *de conserver la possibilité d'ajouter, de modifier ou de retirer un service si nécessaire ;*
- *d'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette décision.*

✓ **Contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme COLORIS pour 2015 :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'autoriser pour l'année 2015 la conclusion du contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme COLORIS (renouvelable tacitement 2 périodes de 12 mois).*

✓ **Cession d'un tractopelle :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'autoriser le Président de céder aux Ets FRADET (86410 LHOMMAIZE) pour un montant de 10 500 € HT le tractopelle CASE.*

✓ **Adhésion au groupement de commandes « Energies Vienne » pour l'achat d'énergies :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'adhérer au groupement de commandes pour la préparation et la passation de ses accords-cadres et marchés portant sur :*
 - *L'acheminement et la fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité*
 - *Les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies*
- *autorise le Président du SIMER à notifier au Syndicat ENERGIES VIENNE l'adhésion du SIMER au groupement de commandes et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération*

- *s'engage à communiquer au Syndicat ENERGIES VIENNE, coordonnateur du groupement, la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés, accords-cadres et marchés subséquents lancés par le groupement*
- *s'engage à exécuter avec la ou les entreprises retenue(s) les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents conclus dans le cadre du groupement*
- *s'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire préalablement au budget*

✓ **Adhésion au groupement de commandes proposé par VIENNE SERVICES pour l'acquisition de solutions informatiques :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'adhérer au groupement de commandes du syndicat mixte Vienne Services pour l'acquisition de solutions informatiques pour une période illimitée à compter du 1er janvier 2015.*
- *d'autoriser le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes désignant le syndicat mixte Vienne Services coordonnateur du groupement, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

✓ **Accord-cadre pour l'achat de carburant :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'autoriser le Président à initier une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un Appel d'Offres ouvert ;*
- *d'autoriser la conclusion d'un Accord-cadre multi-attributaires pour une durée d'un an, reconductible TROIS fois ;*
- *de donner pouvoir au Président de prendre toutes décisions concernant les Marchés subséquents et avenants éventuels ;*
- *de permettre au Président si l'appel d'offres est infructueux de mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'Appel d'Offres.*

✓ **Marché pour le traitement ultime des déchets ménagers et assimilés :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'autoriser le Président à souscrire à un marché public, distingué en 8 lots, pour une période courant entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2017 ;*
- *de donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions concernant les avenants éventuels,*
- *de permettre au Président, si l'Appel d'Offres est infructueux, de mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'appel d'offres.*

✓ Groupement de commandes avec la CC des Vallées du Clain pour l'achat de matériels roulants de + de 35 tonnes :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'autoriser le Président à signer une convention constitutive de groupement de commandes avec la CC des Vallées du Clain et à prendre toutes décisions utiles à son exécution*
- *de désigner BLANCHARD Bernard et GUILLON Alain membres titulaires et TAVILIEN Maryvonne et GUILLOT Alain membres suppléants*
- *de rappeler que le Président de la CAO du SIMER présidera la Commission d'appel d'offres du groupement.*

✓ Plan de formation pour 2015 :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau DECIDE :

- *d'approuver le plan de formation 2015, estimé à 35 000 € pour l'ensemble des services.*

LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2014

-Article 133 du Code des Marchés Publics-

TRANCHES	OBJET	ATTRIBUTAIRE + CODE POSTAL	NOTIFICATION
MARCHES DE FOURNITURES			
De 20 000 € HT à 89 999,99 € HT	Acquisition de véhicules neufs de - de 3,5 tonnes / Lot n°1: 2 véhicules type fourgon	BERNIS TRUCKS- 86000 POITIERS	11/12/2014
	Acquisition de véhicules neufs de - de 3,5 tonnes / Lot n°2: 1 châssis-cabine double	BERNIS TRUCKS- 86000 POITIERS	11/12/2014
	Fourniture et transport d'émulsion de bitume pur et faiblement modifiées	LIANTS CHARENTAIS-16200 JARNAC	30/04/2014
	Fourniture et transport d'émulsion de bitume pur et faiblement modifiées	SCOTPA-16600 GOND-PONTOUVRE	01/08/2014
	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°2: 1 Châssis-cabine 6 x 2 de PTAC 26T avec essieu n°3 relevable	BERNIS TRUCKS- 86000 POITIERS	31/07/2014
	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°3: 1 Châssis-cabine 6 x 4 de PTAC 26T	BERNIS TRUCKS- 86000 POITIERS	31/07/2014
	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°5: Un bras de levage hydraulique et une grue sur porteur	HARMAND ET FILS- 16230 MAINE DE BOXE	30/07/2014
	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°6: Une benne Travaux Publics	HARMAND ET FILS- 16230 MAINE DE BOXE	30/07/2014
	Fourniture et livraison de bacs roulants	CITEC ENVIRONNEMENT-71530 CRISSEY	10/06/2014
	Fourniture et livraison de différents panneaux pour la signalétique en déchèterie	STE SELF SIGNAL-35577 CESSON SEVIGNE	19/08/2014
	Achat de matériaux de carrières/ Lot n°1 : matériaux alluvionnaires	SAS IRIBARREN BETON-86350 USSON-DU-POITOU	15/01/2014
Achat de matériaux de carrières/ Lot n°3: gravillons	SA CARRIERES IRIBARREN-86350 USSON DU POITOU	15/01/2014	

De 90 000 € HT à 206 999,99 € HT	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°1: 2 Châssis-cabine 6 x 2 de PTC 26T avec essieu n°3 directionnel	POIDS-LOURDS 86-86000 POITIERS	30/07/2014
	Achat de véhicules roulants de + de 3,5 tonnes/ Lot n°4: 2 Bennes bi-compartmentées 21 m3	SEMAT-17000 LA ROCHELLE	30/07/2014
	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux 0/6 et 0/10 (Communes du Dorat et SMARVES)	SN DEGUIL-86170 NEUVILLE DE POITOU	27/06/2014
	Fourniture et pose de garde-corps pour les déchèteries	STE SGR-19100 BRIVE LA GAILLARDE	27/08/2014
	Fourniture et livraison de caissons pour les déchets diffus spécifiques	SARL CMMI-86220 INGRANDES	11/08/2014
	Achat de sacs pour la collecte des déchets/ Lot n°2: housses biodégradables	ICS ENVIRONNEMENT-16400 LA COURONNE	16/01/2014
	Fourniture, livraison et installation de bâtiments modulaires préfabriqués pour les déchèteries	SA YVES COUGNAUD-85000 LA ROCHE-SUR-YON	24/01/2014
De 207 000 € HT et +	Achat de matériaux de carrières/ Lot n°2 : graves non traitées	SA CARRIERES IRIBARREN-86350 USSON DU POITOU	15/01/2014
	Achat de sacs pour la collecte des déchets/ Lot n°1: sacs plastiques	PLASTIQUES ET TISSAGES DU LUNERAY-76860 OUVILLE LA RIVIERE	16/01/2014

MARCHES DE SERVICES

De 20 000 € HT à 89 999,99 € HT	SANS OBJET		
De 90 000 € HT à 206 999,99 € HT	Collecte des points d'apport volontaire du verre et transport vers le centre de traitement	STE BOMEX-44150 SAINT GEREON	31/10/2014
	Location et entretien de vêtements de travail et EPI	SOCIETE ELIS LES LAVANDIERES-49242 AURILLE	23/01/2014
	Valorisation des déchets verts et organiques	SARL VALOR-LISE-86800 SEVRES-ANXAUMONT	31/12/2014

De 207 000 € HT et +	Traitement des ordures ménagères résiduelles, y compris le stockage des déchets inertes/ Lot n°1: Traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – Zone géographique 1, dite « centrale »	SECHE ECO-INDUSTRIE-53811 CHANGE	31/12/2014
	Traitement des ordures ménagères résiduelles, y compris le stockage des déchets inertes/ Lot n°2 : Traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – Zone géographique 2, dite « sud-ouest »	SITA CENTRE OUEST-33612 CANEJEAN	31/12/2014
	Traitement des ordures ménagères résiduelles, y compris le stockage des déchets inertes/ Lot n°3: Traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – Zone géographique 3, dite « Nord	SITA CENTRE OUEST-33612 CANEJEAN	31/12/2014

MARCHES DE TRAVAUX

De 20 000 € HT à 89 999,99 € HT	Transformation d'un bâtiment en vestiaire pour les agents du SIMER (Eco-Pôle de Sillars)/ Lot n°1:GROS ŒUVRE / DEMOLITION	ETS HEBRAS-86500 SAULGE	05/12/2014
	Transformation d'un bâtiment en vestiaire pour les agents du SIMER (Eco-Pôle de Sillars)/ Lot n°4: OUVRAGES EN PLAQUES DE PLATRE / PLAFONDS	ETS DELHOUME-86240 LIGUGE	05/12/2014
	Transformation d'un bâtiment en vestiaire pour les agents du SIMER (Eco-Pôle de Sillars)/ Lot n°8: PLOMBERIE SANITAIRES	SARL CORNET- 86340 FLEURE	05/12/2014
De 90 000 € HT à 206 999,99 € HT	SANS OBJET		
De 207 000 € HT et +	SANS OBJET		

« BUDGET GENERAL »
RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

I. EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

1) SECTION FONCTIONNEMENT

2) SECTION INVESTISSEMENT

Page 1 sur 3

« BUDGET GENERAL »

I. EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : (cf. tableau en Annexe)

Pour rappel, le Budget Général finance les charges de l'Administration Générale du Syndicat (Direction, Secrétariat Général, Ressources Humaines, Comptabilité, Marchés Publics et l'entretien des locaux)

- EXECUTION du BUDGET -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE d'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	437 812,87 €	452 736,31 €	14 923,44 €
	Section d'investissement	21 850,62 €	12 927,18 €	-8 923,44 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	17 734,94 €		
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	6 000,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	6 000,00 €	0,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	437 812,87 €	452 736,31 €	14 923,44 €
	Section d'investissement	45 585,56 €	12 927,18 €	-32 658,38 €
	TOTAL CUMULE	483 398,43 €	465 663,49 €	-17 734,94 €

Page 2 sur 3

Ainsi au titre de l'année 2014, le **Compte Administratif** fait ressortir les éléments suivants :

- Les dépenses réelles entre 2013 et 2014 sont en progression de **5.9 %**, elles atteignent **428 401.35 €**. Parmi les dépenses réelles :
 - Les charges à caractère général (**62 395.26 €**) sont en diminution de 4.3 % ;
 - Les charges de personnel (**361 824.31€**) ont évolué de **8.6 %** pour permettre notamment le remplacement d'un congé maternité et le recours à un agent contractuel pour les Marchés Publics ;
 - Les charges financières (**1 855.99 €**) baissent de **2 141.45 €**.
- Les dépenses d'ordre, composées intégralement des amortissements, sont de **9 411.52 €** (7 771.58 € en 2013).



BUDGET GENERAL - TABLEAU de PRESENTATION du CA 2014 et du projet de BP 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	CA 2014	BP 2015	Observations BP 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	65 179,26 €	62 395,25 €	75 550,00 €	
60	Achats et variations des stocks	5 953,13 €	11 897,17 €	11 800,00 €	
6042	Achats de Prestations	1 435,20 €	4 800,00 €	5 000,00 €	AMO marchés assurance / Prestation pour doc. Comm
60811	Eau et assainissement	14,55 €	14,22 €		
60812	Energie - Electricité	928,42 €	973,49 €	1 000,00 €	
60832	Fournitures de petits équipements	456,09 €	737,18 €	800,00 €	
60838	Vêtements de travail		158,88 €		
6084	Fournitures administratives	3 033,62 €	4 913,82 €	5 000,00 €	
6088	Achats non stockés autres matières et fournitures	87,25 €			
81	Services extérieurs	45 572,55 €	36 449,09 €	40 200,00 €	
6132	Locations immobilières		60,98 €		
6152	Entretien de biens immobiliers		15 910,22 €	20 000,00 €	Travaux bâtiment place de la Victoire
6156	Maintenance	20 293,92 €	17 223,11 €	16 200,00 €	
616	Primes d'Assurances	2 953,94 €	2 784,73 €	3 000,00 €	
617	Etudes et recherches	20 332,00 €	0,00 €		
6182	Documentation Générale et Technique	1 992,99 €	470,05 €	1 000,00 €	
62	Autres services extérieurs	13 663,28 €	14 949,00 €	23 560,00 €	
6225	Indemnités Comptable	1 881,39 €	719,07 €	2 000,00 €	Indemnité 2015 + reliquat 2014 Mme Latour
6228	Honoraires			2 500,00 €	
6231	Annonces et insertions	187,44 €	990,00 €	1 000,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	3 281,59 €	3 529,84 €	4 000,00 €	
6236	Catalogues et imprimés		469,00 €	500,00 €	
6237	Publications				
6238	Divers		818,19 €	1 000,00 €	
6241	Transport de biens		15,78 €		
6251	Voyage et Déplacement	20,48 €		100,00 €	
6256	Missions (Personnel Administratif commun)		73,20 €	100,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 522,38 €	1 176,39 €	1 500,00 €	
6262	Frais de Telecom		538,49 €	1 000,00 €	
627	Services bancaires	1 000,00 €	0,00 €	500,00 €	
6287	Remb. de frais au budget annexe (frais d'hébergement)	6 000,00 €	6 000,00 €	8 000,00 €	Frais d'occupation des locaux Soc Travaux + Prest. Ent.
6288	Autres (hébergement Internet)		0,00 €	1 300,00 €	
637	Autres impôts et taxes		19,25 €	50,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL	333 110,24 €	361 824,31 €	387 500,00 €	
6218	Autres personnels extérieurs	14 885,01 €	17 881,19 €	2 800,00 €	
63	Impôts, taxes et versement assimilés	12 637,80 €	8 706,30 €	9 500,00 €	
6332	Cotisations FNAL	789,17 €	832,69 €	900,00 €	
6336	Cotisations CDG - CNFPT	3 370,98 €	3 667,83 €	4 300,00 €	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 897,65 €	4 205,68 €	4 300,00 €	

DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
64	Charges de personnel	306 187,43 €	335 238,82 €	375 200,00 €	
64111	Rémunérations Principales	196 543,95 €	213 999,21 €	224 500,00 €	
64112	N.B.I Suppl. familiale		4 491,84 €		
64131	Rémunérations non titulaires	4 829,61 €	0,00 €	20 000,00 €	Poste Chargé de la Commande Publique
6451	Cotisations URSSAF	26 668,76 €	27 892,14 €	37 000,00 €	
6453	Cotisations Caisse de Retraite	44 243,84 €	51 656,68 €	51 800,00 €	
6454	Cotisations ASSEDIC	309,48 €	0,00 €	2 000,00 €	
6455	Cotisations Assurances Personnels	4 354,19 €	7 890,35 €	7 900,00 €	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	29 237,60 €	29 306,60 €	29 000,00 €	
6475	Cotisations Médecine du Travail		0,00 €	3 000,00 €	
65	AUTRES CHARGES	2 341,18 €	2 278,34 €	6 500,00 €	
6532	Frais de mission des élus	841,18 €	2 276,98 €	5 000,00 €	
6574	Subvention fonctionnement droit privé	1 500,00 €		1 500,00 €	
658	Charges diverses de la gestion courante		1,36 €		
66	CHARGES FINANCIERES	3 997,44 €	1 855,99 €	1 000,00 €	
6611	Intérêts d'emprunts	91,21 €	22,40 €		
66112	ICNE	-121,72 €	-416,43 €		
6615	Intérêts compte courant	4 027,95 €	2 250,02 €	1 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	27,74 €	47,45 €	50,00 €	
6711	Intérêts moratoires	27,74 €	47,45 €	50,00 €	
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT			20 398,94 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 771,58 €	9 411,52 €	11 896,00 €	
68	DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS et aux PROVISIONS	7 771,58 €	9 411,52 €	11 896,00 €	
6811	Amortissements	7 771,58 €	9 411,52 €	11 596,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES			600,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES	412 427,44 €	457 612,87 €	503 184,94 €	

RECETTES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
002	Excédent antérieur reporté				
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
64	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	800,00 €	
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel			500,00 €	
6459	Remboursement sur charges de S.S de Prévoyance				
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES	415 889,81 €	452 692,05 €	498 644,94 €	
70841	Mise à disposition Pers. budgets annexes Travaux	89 939,75 €	97 692,56 €	104 490,00 €	
	Mise à disposition Pers. Budgets annexes Déchets	243 170,47 €	264 131,75 €	282 510,00 €	
70871	Remb.de frais du Budget Annexe Travaux	22 345,04 €	24 534,29 €	29 442,13 €	
	Remb.de frais du Budget Annexe Déchets	60 414,35 €	66 393,45 €	79 602,81 €	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74741	Participations Communes (droit entré)				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00 €	0,00 €	6 600,00 €	
752	revenus d'immeubles			6 600,00 €	Loyer Place de la Victoire
758	Produits divers de gestion courant				
76	PRODUITS FINANCIERS	49,42 €	44,26 €	50,00 €	
768	Autres produits financiers (part sociale)	49,42 €	44,26 €	50,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
7718	Autres produits exceptionnels sur op.de gestion				
	TOTAL RECETTES	415 910,03 €	452 736,31 €	503 184,94 €	

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			26 658,38 €	
020	Dépenses Imprévues				
16	Emprunts et Dettes assimilées	19 488,71 €	11 874,48 €		
1641	Emprunts en cours	19 488,71 €	11 874,49 €		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	643,45 €	444,09 €	17 368,00 €	
2051	Concessions et droits assimilés	843,45 €	444,09 €	11 360,00 €	Nouveau site Internet 16 700 € + Divers logiciels 600 €
	RAR 2014 Site Internet			6 000,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 376,38 €	9 732,04 €	3 500,00 €	
2182	Matériel Roulant				
2183	Matériel Informatique	3 883,46 €	9 732,04 €	2 000,00 €	2 postes Informatiques + Imprimante
2184	Mobilier	1 712,90 €	0,00 €	1 000,00 €	
2188	Autres Immobilisations corporelles			500,00 €	
	TOTAL DEPENSES	25 506,52 €	21 850,62 €	47 518,38 €	

RECETTES d'INVESTISSEMENT

ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 219,28 €	3 515,66 €	14 923,44 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 219,28 €	3 515,66 €	14 923,44 €	
16	Emprunts et Dettes assimilées			600,00 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus			800,00 €	Dépôt de garantie Bâtiment Place de la Victoire
021	Virement de la Section de Fonctionnement			20 398,94 €	
28	Amortissements des Immobilisations	7 771,58 €	9 411,82 €	11 586,00 €	
2805	Amortissements Concessions et droits similaires		321,73 €	544,00 €	
28132	Amortissements d'Immeubles de rapport	7 079,26 €	7 079,26 €	7 080,00 €	
28183	Amortissements matériel informatique	692,32 €	1 839,24 €	3 800,00 €	
28184	Amortissements Mobilier		171,29 €	172,00 €	
	TOTAL RECETTES	21 990,86 €	12 927,18 €	47 518,38 €	

« BUDGET GENERAL »

RAPPORT DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2015

I. PROJET DE BUDGET 2015 :

1) SECTION FONCTIONNEMENT

2) SECTION INVESTISSEMENT

« BUDGET GENERAL »

I. PROPOSITION DE BUDGET 2015 :

1) En section de fonctionnement, la proposition de budget s'équilibre à 503 194,94 € :

- Les charges à caractère général sont portées à **75 550 €**, elles permettent de financer notamment :
 - **20 000 €** de travaux dans l'appartement situé Place de la Victoire
 - **16 200 €** de prestations informatiques (Vienne Services)
 - **5 000 €** de fournitures administratives, **5 000 €** d'achat de prestations et **8 000 €** de frais d'occupation des locaux à Montmorillon (les bâtiments du siège sont portés par le budget TP)
- Les charges de personnel sont de **387 500 €**, en hausse de **7 %**. Ces crédits permettront de financer la création d'un poste pérenne de « chargée de la commande publique » (+ 41 000 €). A noter qu'à compter du 1^{er} juillet 2015 l'agent d'entretien sera totalement affecté au service de gestion des déchets (- 13 600 €).
- Les frais de mission des élus sont maintenus à **5 000 €**
- Les charges financières sont réduites à **1 000 €**
- Les dotations aux amortissements sont de **11 596 €** ;
- Un virement de **20 398,94 €** est prévu vers la section d'investissement.

Les recettes sont issues à **73%** des contributions du budget annexe OM et à **27 %** du budget annexe TP :

BUDGETS ANNEXES	DESIGNATIONS	BP 2015
Budget « OM »	Contribution aux charges de personnel	282 510 00 €
	Contribution aux charges générales	79 602.81 €
Budget « TP »	Contribution aux charges de personnel	104 490.00 €
	Contribution aux charges générales	29 442.13 €
TOTAL des CONTRIBUTIONS		496 044,94 €
AUTRES RECETTES		7 150 .00 €
<i>DONT LOYER PLACE DE LA VICTOIRE</i>		<i>6 600.00 €</i>
MONTANT TOTAL DES RECETTES		503 194,94 €

2) La section d'investissement s'équilibre à 47 518.38 € :

DEPENSES		RECETTES	
Report solde d'exécution	26 658.38 €	Excédent de fonctionnement	14 923.44 €
		Dépôts et cautionnements reçus	600.00 €
IMMOBILISATIONS incorporelles :		Virement de la section de fonctionnement	20 398.94 €
▪ Logiciels	600.00 €		
▪ Site internet (cahier des charges)	10 760.00 €		
▪ RAR site internet (réalisation)	6 000.00 €		
IMMOBILISATIONS corporelles :		Amortissements	11 596.00 €
▪ Matériel informatique	2 000.00 €		
▪ Logiciel	500.00 €		
▪ Mobilier	1 000.00 €		
TOTAL DEPENSES	47 518.38 €	TOTAL RECETTES	47 518.38 €

BUDGET GENERAL - TABLEAU de PRESENTATION du CA 2014 et du projet de BP 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	CA 2014	BP 2015	Observations BP 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	65 178,26 €	62 395,26 €	75 550,00 €	
60	Achats et variations des stocks	5 953,13 €	11 897,17 €	11 800,00 €	
6042	Achats de Prestations	1 435,20 €	4 800,00 €	5 000,00 €	AMO marché assurance / Prestation pour doc. Comm
60811	Eau et assainissement	14,55 €	14,22 €		
60812	Energie - Electricité	926,42 €	973,49 €	1 000,00 €	
60832	Fournitures de petits équipements	456,09 €	737,18 €	800,00 €	
60836	Vêtements de travail		158,66 €		
6064	Fournitures administratives	3 033,62 €	4 913,62 €	5 000,00 €	
6068	Achats non stockés autres matières et fournitures	87,25 €			
61	Services extérieurs	45 572,65 €	36 449,09 €	40 200,00 €	
6132	Locations Immobilières		60,98 €		
6152	Entretien de biens immobiliers		15 910,22 €	20 000,00 €	Travaux bâtiment place de la Victoire
6158	Maintenance	20 293,92 €	17 223,11 €	16 200,00 €	
616	Primes d'Assurances	2 953,94 €	2 784,73 €	3 000,00 €	
617	Etudes et recherches	20 332,00 €	0,00 €		
6182	Documentation Générale et Technique	1 992,99 €	470,05 €	1 000,00 €	
62	Autres services extérieurs	13 853,28 €	14 349,00 €	23 550,00 €	
6225	Indemnités Comptable	1 661,39 €	719,07 €	2 000,00 €	Indemnité 2015 + reliquat 2014 Mme Latour
6226	Honoraires			2 500,00 €	
6231	Annonces et insertions	167,44 €	990,00 €	1 000,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	3 281,59 €	3 529,64 €	4 000,00 €	
6236	Catalogues et imprimés		489,00 €	500,00 €	
6237	Publications				
6238	Divers		818,18 €	1 000,00 €	
6241	Transport de biens		15,78 €		
6251	Voyage et Déplacement	20,48 €		100,00 €	
6259	Missions (Personnel Administratif commun)		73,20 €	100,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 522,98 €	1 176,39 €	1 500,00 €	
6262	Frais de Telecom		538,49 €	1 000,00 €	
627	Services bancaires	1 000,00 €	0,00 €	500,00 €	
6287	Remb. de frais au budget annexe (frais d'hébergement)	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	Frais d'occupation des locaux Sce Travaux + Prest. Ent.
6288	Autres (hébergement internet)		0,00 €	1 900,00 €	
637	Autres impôts et taxes		19,25 €	50,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL	333 110,24 €	361 824,31 €	387 600,00 €	
6218	Autres personnels extérieurs	14 885,01 €	17 881,18 €	2 800,00 €	
63	Impôts, taxes et versement assimilés	12 037,80 €	8 706,30 €	9 800,00 €	
6332	Cotisations FNAL	789,17 €	832,69 €	900,00 €	
6336	Cotisations CDG - CNFPT	3 370,98 €	3 667,83 €	4 300,00 €	
6338	Autres Impôts, taxes et versements assimilés	7 897,65 €	4 205,68 €	4 300,00 €	

DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
64	Charges de personnel	306 187,43 €	335 236,62 €	375 200,00 €	
64111	Rémunérations Principales	196 543,95 €	213 999,21 €	224 500,00 €	
64112	N.B.I Suppl. familiales		4 491,84 €		
64131	Rémunérations non titulaires	4 829,61 €	0,00 €	20 000,00 €	Poste Chargée de la Commande Publique
6451	Cotisations URSSAF	26 668,76 €	27 892,14 €	37 000,00 €	
6453	Cotisations Caisse de Retraite	44 243,84 €	51 656,66 €	51 800,00 €	
6454	Cotisations ASSEDIC	309,48 €	0,00 €	2 000,00 €	
6455	Cotisations Assurances Personnels	4 354,19 €	7 890,35 €	7 900,00 €	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	29 237,60 €	29 306,80 €	28 000,00 €	
6475	Cotisations Médecine du Travail		0,00 €	3 000,00 €	
65	AUTRES CHARGES	2 341,18 €	2 278,34 €	6 600,00 €	
6532	Frais de mission des élus	841,18 €	2 278,98 €	5 000,00 €	
6574	Subvention fonctionnement droit privé	1 500,00 €		1 500,00 €	
658	Charges diverses de la gestion courante		1,36 €		
66	CHARGES FINANCIERES	3 997,44 €	1 855,99 €	1 000,00 €	
6611	Intérêts d'emprunts	91,21 €	22,40 €		
66112	ICNE	-121,72 €	-416,43 €		
6615	Intérêts compte courant	4 027,95 €	2 250,02 €	1 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	27,74 €	47,45 €	50,00 €	
6711	Intérêts moratoires	27,74 €	47,45 €	50,00 €	
	Sous-Total Opérations réelles	401 655,66 €	428 101,35 €	479 500,00 €	
023	VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT			20 388,94 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 771,58 €	9 411,52 €	11 598,00 €	
68	DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS et aux PROVISIONS	7 771,58 €	9 411,52 €	11 598,00 €	
6811	Amortissements	7 771,58 €	9 411,52 €	11 598,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES			600,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES	412 427,44 €	437 812,87 €	503 194,94 €	

RECETTES de FONCTIONNEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
002	EXCÉDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
002	Excédent antérieur reporté				
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
64	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel			500,00 €	
6459	Remboursement sur charges de S.S de Prévoyance				
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES	415 868,61 €	452 692,05 €	496 044,84 €	
70841	Mise à disposition Pers. budgets annexes Travaux	89 939,75 €	97 682,56 €	104 490,00 €	
	Mise à disposition Pers. Budgets annexes Déchets	243 170,47 €	284 131,75 €	282 510,00 €	
70871	Remb.de frais du Budget Annexe Travaux	22 945,04 €	24 534,28 €	29 442,13 €	
	Remb.de frais du Budget Annexe Déchets	60 414,35 €	66 333,45 €	79 602,81 €	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74741	Participations Communes (droit entrée)				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00 €	0,00 €	6 600,00 €	
752	revenus d'immeubles			6 600,00 €	Loyer Place de la Victoire
758	Produits divers de gestion courant				
76	PRODUITS FINANCIERS	49,42 €	44,26 €	50,00 €	
768	Autres produits financiers (part sociale)	49,42 €	44,26 €	50,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
7718	Autres produits exceptionnels sur op.de gestion				
	TOTAL RECETTES	415 818,03 €	482 736,31 €	503 194,84 €	

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES d'INVESTISSEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			26 658,38 €	
020	Dépenses imprévues				
16	Emprunts et Dettes assimilées	19 486,71 €	11 674,49 €		
1641	Emprunts en cours	19 486,71 €	11 674,49 €		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	643,45 €	444,09 €	17 360,00 €	
2051	Concessions et droits assimilés RAR 2014 Site Internet	643,45 €	444,09 €	11 360,00 € 6 000,00 €	Nouveau site Internet 16 700 € + Divers logiciels 600 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 376,36 €	9 732,04 €	3 500,00 €	
2182	Matériel Roulant				
2183	Matériel Informatique	3 663,46 €	9 732,04 €	2 000,00 €	2 postes informatiques + imprimante
2184	Mobilier	1 712,90 €	0,00 €	1 000,00 €	
2188	Autres Immobilisations corporelles			500,00 €	
	TOTAL DEPENSES	25 506,52 €	21 850,62 €	47 518,38 €	

RECETTES d'INVESTISSEMENT					
ART.	DESIGNATION	CA 2013	C.A 2014	BP 2015	Observations BP 2015
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 219,28 €	3 615,66 €	14 923,44 €	
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 219,28 €	3 515,66 €	14 923,44 €	
16	Emprunts et Dettes assimilées			600,00 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus			600,00 €	Dépôt de garantie Bâtiment Place de la Victoire
021	Virement de la Section de Fonctionnement			20 398,94 €	
28	Amortissements des Immobilisations	7 771,58 €	9 411,52 €	11 896,00 €	
2805	Amortissements Concessions et droits similaires		321,73 €	544,00 €	
28132	Amortissements d'Immeubles de rapport	7 079,26 €	7 079,26 €	7 080,00 €	
28183	Amortissements matériel Informatique	692,32 €	1 839,24 €	3 800,00 €	
28184	Amortissements Mobilier		171,29 €	172,00 €	
	TOTAL RECETTES	21 890,86 €	12 927,18 €	47 518,38 €	

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR L'EQUIPEMENT RURAL (S.I.M.E.R.)
- LISTE des MEMBRES -**

LES COMMUNES

1	ADRIERS
2	ANCHE
3	ANGLES SUR L'ANGLIN
4	ANTIGNY
5	ANTRAN
6	ARCHIGNY
7	ASNIERES-SUR-BLOUR
8	ASNOIS
9	AVAILLES-LIMOUZINE
10	AZAT-LE-RIS (87)
11	BAZEUGE (LA) (87)
12	BEAUMONT
13	BELABRE (36)
14	BETHINES
15	BIGNOUX
16	BLANZAY
17	BONNEUIL-MATOURS
18	BOURESSE
19	BOURG - ARCHAMBAULT
20	BOURNAND
21	BRIGUEIL LE CHANTRE
22	BRION
23	BRUX
24	BUSSIERE (LA)
25	BUSSIERE POITEVINE (87)
26	CEAUX-EN-COUHE
27	CHAMPAGNE ST HILAIRE
28	CHAMPIGNY-LE-SEC
29	CHAMPNIERS
30	CHAPELLE-BATON (LA)
31	CHAPELLE-VIVIERS (LA)
32	CHARROUX
33	CHATAIN
34	CHATEAU GARNIER
35	CHATILLON
36	CHAUNAY
37	CHAUVIGNY
38	CHENEVELLES
39	CHERVES
40	CISSE
41	CIVAUX
42	CIVRAY
43	COUHE
44	COULONGES

45	COUSSAY-les-BOIS
46	CUHON
47	DANGE ST ROMAIN
48	DARNAC (87)
49	DERCE
50	DISSAY
51	DORAT (LE) (87)
52	DOUSSAY
53	FERRIERE-AIROUX (LA)
54	FLEIX
55	GENCAY
56	GOUEX
57	GUESNES
58	HAIMS
59	INGRANDES
60	ISLE-JOURDAIN (L')
61	JARDRES
62	JAUNAY CLAN
63	JAZENEUIL
64	JOUHET
65	JOURNET
66	JOUSSE
67	LATHUS SAINT REMY
68	LAUTHIERS
69	LAVOUX
70	LEIGNE SUR USSEAU
71	LEIGNE-les-BOIS
72	LEIGNES-sur-FONTAINE
73	LENCLOITRE
74	LESIGNY
75	LEUGNY
76	LHOMMAIZE
77	LINAZAY
78	LINIERS
79	LIZANT
80	LUCHAPT
81	LUSSAC-les-CHATEAUX
82	MAGNE
83	MAIRE
84	MARIGNY-BRIZAY
85	MAUPREVOIR
86	MAZEROLLES
87	MIGNALOUX - BEAUVOIR
88	MILLAC

89	MIREBEAU
90	MONDION
91	MONTMORILLON
92	MOULISMES
93	MOUSSAC-sur-VIENNE
94	MOUTERRE-sur-BLOURDE
95	NALLIERS
96	NERIGNAC
97	ORADOUR St-GENEST (87)
98	OYRE
99	PAIZAY-le-SEC
100	PAYRE
101	PAYROUX
102	PINDRAY
103	PLAISANCE
104	PLEUMARTIN
105	POUILLE
106	PRESSAC
107	PRISSAC (36)
108	PUYE (LA)
109	QUEAUX
110	ROCHE-POSAY (LA)
111	ROCHES-PREMARIES (LES)
112	ROMAGNE
113	SAINT CHRISTOPHE
114	SAINT GAUDENT
115	SAINT GENEST D'AMBIERE
116	SAINT GERMAIN
117	SAINT GERVAIS-les-TROIS-CLOCHERS
118	SAINT HILAIRE sur BENAIZE (36)
119	SAINT JEAN-de-SAUVES
120	SAINT JULIEN L'ARS
121	SAINT LAURENT DE JOURDES
122	SAINT LEOMER
123	SAINT MACOUX
124	SAINT MARTIN L'ARS
125	SAINT MAURICE LA CLOUERE
126	SAINT PIERRE D'EXCIDEUIL
127	SAINT PIERRE de MAILLE
128	SAINT ROMAIN
129	SAINT SAUVEUR
130	SAINT SAVIN
131	SAINT SAVIOL
132	SAINT SECONDIN
133	SAINTE RADEGONDE
134	SAULGE
135	SAVIGNE
136	SAVIGNY - L'EVESCAULT

137	SAVIGNY-sous-FAYE
138	SCORBE - CLAIRVAUX
139	SENILLE
140	SEVRES-ANXAUMONT
141	SILLARS
142	SMARVES
143	SOMMIERES-du-CLAIN
144	SURIN
145	TERCE
146	THIAT (87)
147	THOLLET
148	THURE
149	TRIMOUILLE (LA)
150	USSON du POITOU
151	VALDIVIENNE
152	VAUX - SUR - VIENNE
153	VAUX- EN - COUHE
154	VELLECHES
155	VERNEUIL MOUSTIERS (87)
156	VERRIERES
157	VICQ-SUR-GARTEMPE
158	VIGEANT (LE)
159	VILLEDIEU du CLAIN (LA)
160	VILLEMORT
161	VILLIERS
162	VIVONNE
163	VOULEME
164	VOULON
165	VOUNEUIL S/VIENNE

LES COMMUNAUTES de COMMUNES

1	COMMUNAUTE de COMMUNES de la REGION de COUHE
2	COMMUNAUTE de COMMUNES des PAYS CIVRAISIEN et CHARLOIS
3	COMMUNAUTE de COMMUNES de la BASSE MARCHE
4	COMMUNAUTE de COMMUNES de VIENNE et MOULIERE
5	COMMUNAUTE de COMMUNES des VALLEES du CLAIN
6	COMMUNAUTE de COMMUNES des VALS de GARTEMPE et CREUSE
7	COMMUNAUTE de COMMUNES du LENCLOITRAIS
8	COMMUNAUTE de COMMUNES du LUSSACOIS
9	COMMUNAUTE de COMMUNES du MONTMORILLONNAIS
10	COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS CHAUVINOIS
11	COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS GENCEEN
12	COMMUNAUTE de COMMUNES du VAL VERT DU CLAIN

LES SYNDICATS

1	SYNDICAT DEPARTEMENTAL de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT de la VIENNE
2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION MULTIPLE de la REGION de la TRIMOUILLE
3	SYNDICAT MIXTE d'AMENAGEMENT du VAL DE CLOUERE
4	SYNDICAT d'AMENAGEMENT du BASSIN de l'ANGLIN
5	SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION UNIQUE de la VALLEE de la DIVE
6	SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'AMENAGEMENT de la GARTEMPE
7	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT de la VALLEE du MIOSSON
8	SYNDICAT MIXTE d'AMENAGEMENT DU BASSIN de la GARTEMPE et de ses AFFLUENTS
9	SYNDICAT MIXTE DU PAYS MONTMORILLONNAIS
10	SYNDICAT RIVIERES VIENNE et AFFLUENTS

LES ASSOCIATIONS FONCIERES

1	ASSOCIATION FONCIERE de CERNAY
2	ASSOCIATION FONCIERE de SAVIGNY sous FAYE
3	ASSOCIATION FONCIERE de SURIN

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

1	ACADEMIE des SCIENCES (I')
2	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL d'ENSEIGNEMENT AGRICOLE Jean-Marie BOULOUX
3	CHAMBRE d'AGRICULTURE de la VIENNE
4	HABITAT de la VIENNE

AUTRES

1	CONSEIL GENERAL de la VIENNE (Le)
---	-----------------------------------

RECAPITULATIF:	
COMMUNES	165
COMMUNAUTES de COMMUNES	12
SYNDICATS	10
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	4
ASSOCIATIONS FONCIERES	3
CONSEIL GENERAL de la VIENNE	1
TOTAL MEMBRES	195

(MAJ MARS 2015)



PROPOSITION DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2015

Agents en poste au 1.04.2015

GRADE	Budget principal	Budget travaux	Budget déchets	Ouverts non pourvus	Mouvements	TOTAL
AGENTS TITULAIRES						
Catégorie A						
Ingénieur Principal		1		1		2
Ingénieur			1	1		2
Attaché	1				+ 1	2
Catégorie B						
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1		1		+ 1	3
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe					+ 1	1
Rédacteur	1				+ 1	2
Technicien Principal 1 ^{ère} classe			1	1		2
Technicien Principal 2 ^{ème} classe				1		1
Technicien				2		2
Catégorie C						
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1					1
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe				3		3
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3	1	4	2		10
Adjoint Administratif 2 ^{ème} cl 20.50/35				1		1
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe			1			1
Agent de Maîtrise Principal		1	1			2
Agent de Maîtrise			4	1		5
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} cl		5	1	1		7
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} cl		8	13	3		24
Adjoint Technique 1 ^{ère} cl		5	5	14		24
Adjoint Technique 1 ^{ère} cl – 31/35			3			3
Adjoint Technique 2 ^{ème} cl	1	3	51	6		61
Adjoint Technique 2 ^{ème} cl – 31/35			10	1		11
TOTAUX	8	24	96	38	+ 4	170

AGENTS NON TITULAIRES						
<i>Attaché – chargé de la commande publique</i>	1					1
<i>Attaché – chargé de mission prévention</i>			1			1
<i>Attaché – chargé de mission communication</i>				1		1
<i>Rédacteur</i>					+1	1
<i>Adjoint Administratif 2^{ème} classe</i>				2		2
<i>Ingénieur – responsable BE</i>		1				1
<i>Ingénieur – Chargé de la Voirie</i>		1				1
<i>Technicien Principal de 2^{ème} classe</i>				1		1
<i>Technicien</i>				1		1
<i>Agent de Maîtrise</i>				1		1
<i>Adjoint Technique 2^{ème} classe</i>				4		4
Totaux	1	2	1	10		15
TOTAL GENERAL	9	26	97	48	+5	185



POUR MEMOIRE

	2010	2011	2012	2013	2014
POLE GENERAL	8	8	7	8	8
POLE GESTION DES DECHETS	118	101	99	100	100
POLE TRAVAUX PUBLICS	31	31	29	25	26
TOTAL GENERAL	157	140	135	133	134